



Dettes de son mari - comment en finir

Par **gte_old**, le **26/06/2007** à **11:59**

Bonjour, Je suis marié, mon mari a des grosses dettes, il m'a caché des factures impayées, le trésor a envoyé un avis à tiers débiteur à mon employeur pour prélever directement sur mon salaire. Je suis passé à ma banque pour ouvrir un compte distinct à mon nom, ils m'ont dit que ce n'était pas possible avant d'avoir tout remboursé. Il est interdit bancaire et continu à se servir de la carte bleue, toute ma paie passe dans le remboursement des dettes, je nourrie donc mes 3 enfants avec les aides de la CAF, soit 400e par mois. Que puis-je faire pour me désolidariser de lui financièrement ?
merci.

Par **hanan**, le **26/06/2007** à **14:34**

bonjour, rnrn malheureusement, vous subissez le désavantage du régime de la communauté de biens...rne vous étant pas mariés sous le régime de la séparation, vous êtes tenues des dettes de votre mari, et vous ne pouvez pas faire grand chose...rnsauf à démontrer, mais cela reste des cas très rares, que votre mari ne dépense pas l'argent dans l'intérêt du foyer, et dans le cadre des charges du mariage...